

Registre d'accessibilité aux personnes en situation de handicap (établissement recevant du public)



Raison sociale : **ATOUT SYNERGIA Ergonomie & Formation**

Adresse : ZAC DES MEULES

106 rue de la Taille

63270 VIC LE COMTE

Téléphone : 04 73 69 11 09

Site WEB : www.atout-synergia.fr

@ : contact@atout-synergia.fr

Nom du représentant de la personne morale : Marie-Christine CHAMBON

SIRET : 815351937 00017

APE : 7490 B

Activité : Ergonomie et Formation à la santé/sécurité au travail

L'établissement fait partie de la 5^{ème} catégorie

L'effectif de l'ERP :

Personnel : 8

Public : très occasionnel

(Quelques personnes/an)

L'ERP possède plusieurs niveaux OUI NON

Un document tenant lieu d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) a été
établi : OUI NON

Existe-t-il un registre de sécurité : OUI NON

SIGNALETIQUE

- ✓ Signalétique indiquant les changements de direction et les accès
- ✓ Signalétique indiquant les croisements voiture/piéton
- ✓ Signalétique lisible et visible (hauteur et type des caractères, au regard des distances)
- ✓ Typographie de couleur contractée selon le type de support
- ✓ Toute information sonore doublée par une information visuelle

CONFORME OUI NON PAS CONCERNE

CHEMINEMENT voiture

- ✓ Sol stable, non meuble et sans trou ou ressaut
- ✓ Largeur du cheminement > 1.2 m
- ✓ Absence d'élément en saillie
- ✓ Revêtement sans gêne visuelle ou acoustique
- ✓ Hauteur de passage libre

L'accès aux bureaux est bitumé et accessible en voiture jusque devant la porte.

CONFORME OUI NON PAS CONCERNE

ECLAIRAGE

- ✓ Cheminement extérieur 20 lux
- ✓ Circulation piéton/voiture 50 lux
- ✓ Circulation intérieure 100 lux

CONFORME OUI NON PAS CONCERNE

VIDE BORDANT LE CHEMINEMENT

CONFORME OUI NON PAS CONCERNE

PARKING

- ✓ 1 place de parking pour personne à mobilité réduite à proximité de l'entrée
- ✓ Signalétique verticale

CONFORME OUI NON PAS CONCERNE

PORTAIL et PORTE ADAPTEE

- ✓ Portail facilement manœuvrable
- ✓ Espaces de manœuvre devant et derrière (1.70 m – 2.20 m)
- ✓ Largeur de passage utile d'un battant 0.77 m à minima
- ✓ Hauteur de poignée (0.9 m et 1.30 m)
- ✓ Temporisation d'ouverture adaptée à la distance pour les portails automatiques

CONFORME OUI NON PAS CONCERNE

ASCENSEUR – ESCALIERS - PLATEFORME ELEVATRICE

Locaux de plain pied

CONFORME OUI NON PAS CONCERNE

DISPOSITIF DE COMMANDE

CONFORME OUI NON PAS CONCERNE

BANQUE D'ACCUEIL et BORNE DE PAIEMENT

CONFORME OUI NON PAS CONCERNE

PERSONNEL

Le personnel appelé à être en contact avec les clients doit être formé à l'accueil et à l'accompagnement de toute personne handicapée (moteur, visuel, auditif)

CONFORME OUI NON PAS CONCERNE

TOILETTES

- ✓ Au moins un doit être accessible aux personnes handicapées
- ✓ Rayon de giration dans ou devant les toilettes (diamètre 1.50 m) en dehors du débattement de la porte
- ✓ Barre de maintien, hauteur comprise en 0.80 m à 1.00 m
- ✓ Hauteur de cuvette entre 0.45 m et 0.50 m
- ✓ Lave-mains adapté avec hauteur du plan < 0.85 m

CONFORME OUI NON PAS CONCERNE

MARCHANDISE EN LIBRE SERVICE

CONFORME OUI NON PAS CONCERNE

CABINE D'ESSAYAGE

CONFORME OUI NON PAS CONCERNE

SALLE D'EAU

CONFORME OUI NON PAS CONCERNE

SALLE DE RESTAURATION

CONFORME OUI NON PAS CONCERNE

CHAMBRE

CONFORME OUI NON PAS CONCERNE